



Réf: Dossier N° 017690

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION D'AFRIQUE » en abrégé « ECO D'AFRIQUE »

<u>Siège social</u> Abidjan, Cocody, PLATEAU DOKUI NON LOIN DE L'ALLOCODROME, LOT 81, ILOT 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

D'AFRIQUE » en abrégé « ECO D'AFRIQUE »

Objet: CONSTRUCTION PISCINE; CONSTRUCTION USINE ET TOUT TYPE DE BATIMENT; CHARPENTE METALIQUE; BITUMAGE DE ROUTE; DECORATION INTERIEURE; ETANCHEITE; ETUDE ET CONCEPTION 3D; GENIE CIVIL; PEINTURE; CLIMATISATION; MENUISERIE; FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS, DIVER

<u>Capital social</u> 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social</u>: Abidjan, Cocody, PLATEAU DOKUI NON LOIN DE L'ALLOCODROME, LOT 81, ILOT 89

<u>Dirigeant(s)</u>: M BINATE MOUSSA (GÉRANT), M TOURE MAMADOU (COGÉRANT)

RCCM: n°Cl-ABJ-03-2021-B12-02504 du 21/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

<u>Durée</u>: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°17984/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

